

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : Paul Langevin Adresse : 3 Place St Eloi – 06410 Biot	DATE : Le 06/11/2025
--	-----------------------------

PARTICIPANTS :

Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN)

Présents :

Sophie André (directrice), Corine Dartiguenave, Patricia Brezzo, Faucherre Stéphanie (enseignantes), Mme Camatte (DDEN), Mme Pavan (élue mairie), Mme Le Goff, Mme Dumas-Miton, M. Falin (responsables service éducation, périscolaire), CAMUS Aude, PUGNET Aurélie, THERME Jérôme, ARNELLO Jennifer (parents d'élèves délégués titulaires),

Présents non titulaires :

DEBRAY Laëtitia, COACOLO Guillaume, GROLEAU Julie (parents d'élèves délégués suppléants, sans vote)

Absents excusés :

M. Joncherai, M. Pierson (services techniques), Le Bihan Gwenaëlle (enseignante), CARDONNET Clara (parent d'élève déléguée suppléante)

ORDRE DU JOUR :

- Travaux et achats mairie
- Entretien de l'école
- Utilisation des locaux par les enseignantes
- Temps périscolaire
- Résultats des élections des parents d'élèves
- Point sur les effectifs de l'école

- Règlement intérieur et plan de prévention du harcèlement scolaire
- PPMS
- Projets dans l'école
- Coopérative scolaire
- Questions diverses

1. Travaux et achats mairie

La directrice remercie la mairie de Biot pour les dépenses engagées et les réalisations, et tout particulièrement pour la magnifique rénovation des extérieurs de l'école.

Bilan des travaux de végétalisation et aménagement du terrain de l'école :

- terrain de sport : finalisation des travaux (robinets, local stockage EPS avec chariots sur rails, reprise du revêtement à certains endroits, plantation de bulbes en cours).

Pas de filet anti-ballon : pour le moment pas de problème à signaler mais les enseignantes privilégient les ballons de basket ou les activités qui ne demandent pas aux élèves de lancer loin (pas avec le pied par exemple).

- cour : amphithéâtre, arbres, estrade, réfection du plafond des toilettes. Le potager est en cours de finalisation (pompe pour l'arrosage).

- préau : insonorisation, peinture, bancs-coffres, pose d'un tableau à craie et d'un panneau d'affichage.

La dernière phase des travaux consistera en l'aménagement de l'actuel local d'entretien en bureau pour les animateurs du périscolaire. Initialement prévu à la Toussaint mais pas d'informations.

Certaines plantations sont à terminer.

Local PS à aménager et cabanon à construire en fonction des besoins.

Travaux non prévus, mis au budget 2026 :

- Changement des menuiseries de la BCD et local d'animation, du bureau de direction et du couloir de l'étage.
- Changement des volets roulants de l'étage, particulièrement de celui de la classe 103.

Autres dépenses :

Le budget pour les fournitures scolaires à la rentrée demeure satisfaisant et nous remercions également la mairie pour cela. Il permet aux enseignantes de ne pas demander aux parents de fournir les cahiers et les livres des enfants.

Participation financière aux volets de Noël.

Spectacle de Noël financé à parts égales par la mairie et par la coopérative scolaire.

2. Entretien de l'école.

La société a eu des difficultés à fournir les consommables (papier, savon, etc)

Personnel agréable qui travaille bien mais des éléments auraient besoin d'un nettoyage plus approfondi :

coussins et canapés, éviers, certaines zones du sol.

Depuis la rentrée, l'entreprise prévient quand les horaires de ménage sont modifiés ; cela a permis que l'école ne reste pas ouverte le soir.

Entretien des tableaux : les responsables de l'entretien en mairie ont indiqué que les tableaux des classes étaient à nettoyer par les enseignantes et pas par le personnel d'entretien, en s'appuyant sur l'argument que le tableau est l'outil de travail de l'enseignant. Il a aussi été décidé que les tableaux ne seraient donc pas utilisés lors de l'étude surveillée le soir.

Bien qu'en désaccord car les élèves aussi utilisent le tableau, les enseignantes ont procédé depuis la rentrée à ce nettoyage. Des produits et du matériel nécessaire ont été fournis ce 6 novembre (depuis septembre chaque enseignante apportait du matériel personnel).

3. Utilisation des locaux par les enseignantes de l'école

La mairie de Biot a souhaité la mise en place d'une convention pour encadrer la présence des enseignants dans l'école en dehors des heures scolaires.

Il est demandé dorénavant aux enseignantes de quitter l'école à 18h, et de ne plus venir à l'école les jours où il n'y a pas classe. Des dérogations peuvent être accordées sur demande écrite faite 48h à l'avance (pour un rendez-vous avec un parent, un travail de préparation ou une réunion d'équipe).

Les enseignantes de l'école ont signé la convention. Les demandes de dérogations faites à ce jour ont toutes été accordées par la mairie.

4. Temps périscolaire

Conseil des délégués municipaux. Les élèves de la classe de CE2 peuvent bien participer, comme les classes de l'école de Saint Roch, à ces élections.

5. Election des représentants des parents d'élèves

Les parents sont élus jusqu'aux prochaines élections.

162 inscrits et 120 votants : participation 70 %. 5 bulletins nuls.

Suffrages exprimés pour la liste APE 91 Suffrages exprimés pour la liste AmStramGram 28

Elus : 3 sièges pour la liste APE, 1 siège pour la liste AmStramGram

VOTE pour maintenir l'élection uniquement à distance : à l'unanimité.

La mairie a mis au budget la mise en place d'une solution de vote électronique. Une recherche doit cependant être effectuée par Mme André pour trouver une solution de vote électronique qui soit validée par la DSDEN.

6. Effectifs de l'école

22 CP 22 CP/CE1 (10/12)

21 CE1 22 CE1/CE2 (8/14)

Total 87 élèves

Evolution négative pour 2026-2027

7. Approbation du règlement intérieur de l'école

Présentation du règlement et présentation des annexes (charte de la laïcité, charte pour l'éducation à la culture, charte de la communication et plan de prévention du harcèlement de l'école).

VOTE du conseil d'école pour l'approbation du règlement intérieur de l'école : à l'unanimité

8. PPMS

Exercices effectués : Exercice incendie, intrusion, séisme. Un travail a été mené auprès des enfants.

9. Projets

Projet de l'école : la mythologie

- **spectacle** « Le minotaure » de type opéra d'enfants avec Julien Joubert et Anne Goniaux (la musique de Léonie) : master class de musique fin janvier, concert en juin.

Problème de la salle Gilardi. Les intervenants viennent de Paris et sont très pris. La salle Gilardi est aussi très prise. Le 30 juin, date retenue, monsieur Julien Joubert (le compositeur) ne pourra pas être présent.

- **visites-ateliers** sur le thème : musée Picasso pour 2 classes, musée d'archéologie pour 2 classes

Spectacle à Anthéa pour les deux classes de CP et CP-CE1, en attente de réponse de la part du théâtre de Grasse pour les deux autres classes.

Danses provençales et Carnaval. Patrick est à la retraite mais revient encore pour notre école.

Médiathèque : partenariat fort, visite d'expositions, jeux de société

BCD : prix des incorruptibles, rallye lecture, travail en réseau autour d'un auteur, travail autour de la BD. Fabienne Denis, intervenante de la mairie de Biot, réalise un travail exceptionnel auprès des enfants. Elle réalise des projets qui durent plusieurs semaines (contrairement à la médiathèque où les interventions sont plus ponctuelles). Participation des prix aux Incorruptibles.

Les dons des associations et de l'entreprise Bentley serviront cette année à financer les interventions de La Musique de Léonie.

Projet Templiers : des discussions sont en cours.

10. Coopérative scolaire

La commission de contrôle des comptes a contrôlé et validé les comptes 2024-2025.

Désignation de nouveaux parents délégués à la commission de contrôle des comptes 2025-2026 : le contrôle se fera en septembre 2026 par Jennifer Arnello, déléguée des parents.

11. Questions diverses

- **Evaluation d'école.** Un gros rapport va être rempli sur plusieurs thèmes. Les écoles du village de Biot et l'école Olivari sont concernées. C'est une prise de température globale sur les groupes scolaires. Le rapport servira de base à l'écriture du projet d'Ecole.

- **Natation scolaire** : les textes imposent que les enfants aillent à la piscine une fois par cycle. Pour le cycle 2 c'est le CE1 qui a été choisi (tous les CE1 vont à la piscine, 10 séances). Pour le Cycle 3 c'est le CM2.

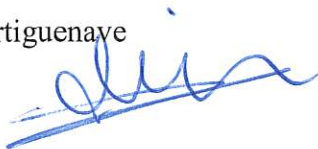
En ce qui concerne le Pass Nautique, il est obtenu à la fin du CM2, donc jamais donné en CP même si nous faisons des tests en fin de séquence.

- **Le GBG (jeu du bon comportement).** Toute l'école a suivi une formation et suit ce jeu. Travail sur les comportements psycho-sociaux. Projet financé par l'Inspection (« notre école faisons-la ensemble »).

En date du 6 novembre 2025

Secrétaire de séance :

Corine Dartiguenave



Présidente du Conseil d'Ecole :

Sophie André

